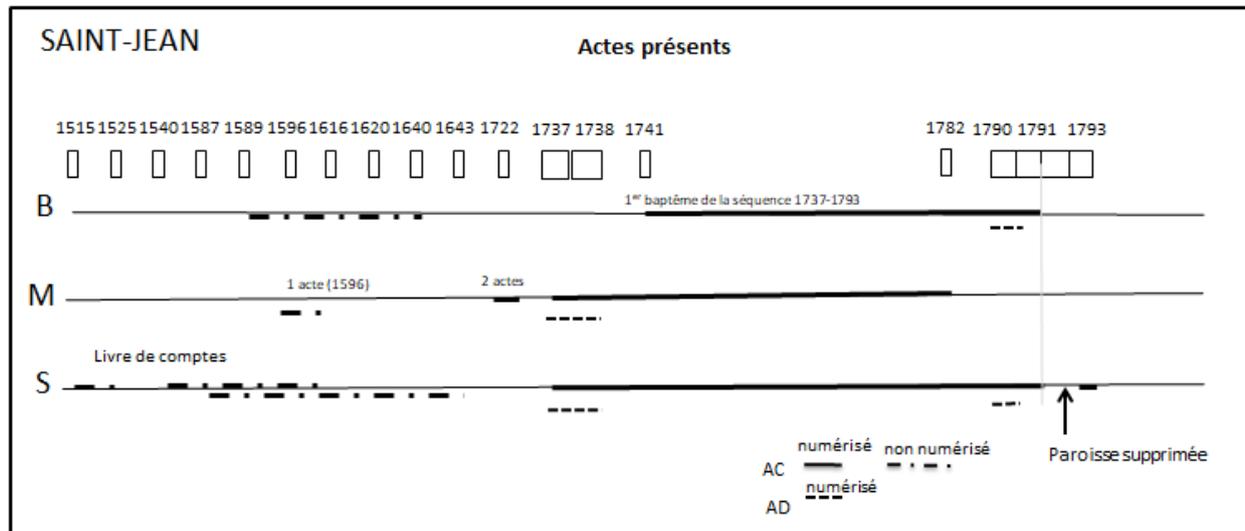


SAINT-JEAN (PAROISSE DU DIOCESE DE CAMBRAI)



La paroisse St-Jean disposait d'un statut particulier. Adossée à une abbaye¹, son église était à la fois abbatiale et paroissiale, mais la paroisse, d'un point de vue géographique, se limitait à l'abbaye et l'église. Autrefois paroisse des souverains du Hainaut, c'était l'église « officielle » de la ville : le Magistrat (ensemble des échevins présidé par le Prévôt-le-Comte, premier officier du Comté de Valenciennes) y prêtait serment. A ce titre, le Prévôt-le-Comte, même s'il habitait ailleurs², sa famille et ses domestiques, ses collaborateurs (tel le sergent des *corruwez* ou un huissier), étaient de droit paroissiens de St-Jean. Bien entendu, le personnel de l'abbaye (cuisinier, jardinier, portier) et de sa dépendance, la ferme et moulin de Becquereau (à Marly), fait partie des paroissiens.

Les écoliers (appelés *abécédaïres*), les *estudiants* (ou *humanistes*) qui venaient étudier à Saint-Jean ou au collège voisin des RP jésuites³ étaient considérés comme paroissiens de St-Jean⁴, ce qui

¹ A l'origine, cette abbaye créée d'après la tradition vers 630 s'appelait St-Jean-Baptiste. On ne retint que St-Jean par la suite.

² Un acte de baptême indique qu'en 1746, le Prévôt-le-Comte habitait place de Notre-Dame-la-Grande.

³ Les jésuites furent expulsés de France en 1764.

⁴ *Il appert... par ung... tiltre de Roger, Évêque de Cambrai, en date de l'an MCLXXXVI, que tous enfans estans clercs ou escolliers, tant aiant courone que non, demeurans sur les paroisses de Saint-Géry, Saint-*

explique les nombreux enterrements de jeunes garçons d'âge scolaire qu'on va y trouver : le plus gros contingent. Les religieux, les hommes tonsurés, mariés ou non, ont aussi le privilège de pouvoir y avoir un service funèbre et d'y être inhumés. De nombreux notables vont vouloir aussi y être enterrés, souvent pour rejoindre un membre de la famille.

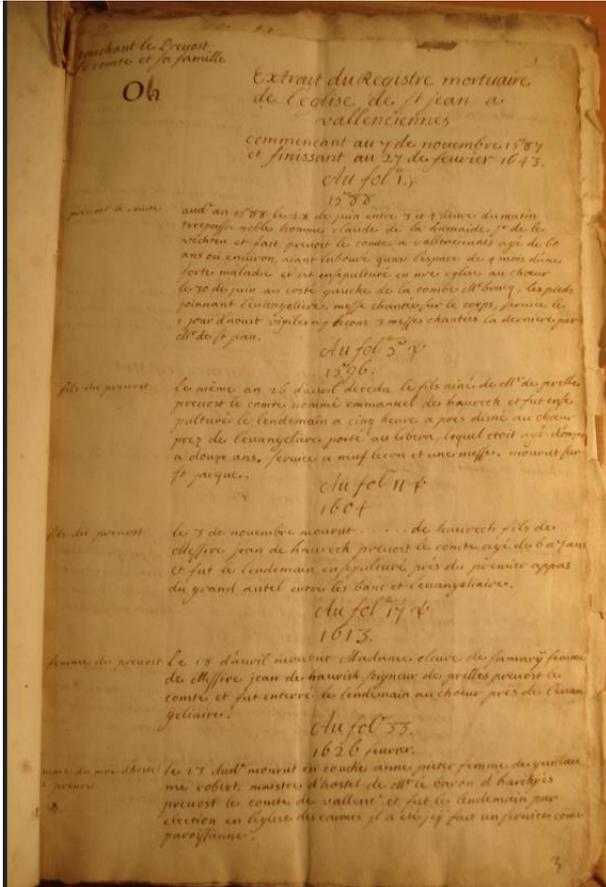
Les registres disponibles sont les suivants.

a) Les Archives Municipales de Valenciennes possèdent un registre (n° 259)⁵ **qui n'a pas été numérisé** et qui s'intitule *Extraits mortuaires de l'église St-Jean à Vallenciennes*. Celui-ci est fort précieux. Il concerne le XVI^e et le XVII^e siècle : sépultures 1515-1525, 1540-1616, 1587-1643 et contient aussi un acte de mariage (1596) et des actes de baptêmes (1589-1640).

Ce registre a été ignoré par Emile Clément. Son format est aussi haut qu'un répertoire mais deux fois plus large. Dans certaines parties, les pages ont été pliées en deux.

Nicolas et de Notre-Dame de la Cauchie, jusques à l'age de quatorze ans, sont, viifs et morts, paroichiens de la dicte église de Saint-Jean (Simon Leboucq)

⁵ Toutes les informations portées ici proviennent des photographies prises par Pierre-Marie Miroux.



Vue du registre n° 259

b) Les registres numérisés correspondent :
 - aux actes communaux de 1737 à 1793, plus deux actes de mariage de 1722 (Le registre municipal correspondant porte le numéro 258, Emile Clément en a réalisé l'indexation).

- aux actes départementaux de 1737-1738 et de 1790.

Le curé de la paroisse en 1793 n'a jamais trouvé le deuxième exemplaire original des actes et il fut obligé d'en réaliser une copie pour les déposer au greffe civil pour les années 1737 et 1738 au moins.

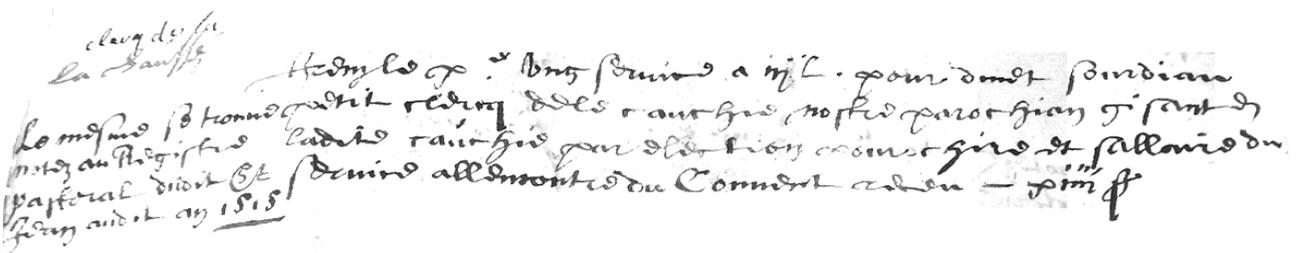
1. LES REGISTRES DU XVI^e et XVII^e SIECLES (non numérisés)

1.1 ACTES DE SEPULTURES

a) Le dossier n° 259 comprend d'abord dans l'ordre chronologique (et non dans l'ordre des pages) un livre de comptes relatif à des services funéraires datant de 1515 à 1525. Il concerne des prêtres, des clercs, un maître de chant de la Salle (le Comte), un chanoine de Tournai, etc., tous considérés comme paroissiens de St-Jean, mais n'y étant pas forcément décédés, ni inhumés puisque *par élection*, ils pouvaient se faire inhumés ailleurs (église du béguinage, St-Géry, église de la Cauchie – ND de la Chaussée). Le remboursement des frais des funérailles devait alors être partagé.

On trouve ici **la date d'inhumation, le nom et la qualité du défunt, le type du service rendu, le lieu d'inhumation** ainsi que **la somme reçue**.

Pour beaucoup d'entre eux, il est indiqué que le décès de ces paroissiens est porté sur *le registre pastoral*. Ce registre cité est aujourd'hui disparu.



Service d'août 1515 - Idem le X^e service à III L (Trois leçons) pour [demet ?] Sordiau / petit clercq de la Cauchie nostre parochian gisant en / ladite Cauchie par élection pour chire et sallaire du / service (allemoitié du convent ?) receu xiiii [symbole pour deniers ?] (En marge, d'une autre écriture) Le même se trouve porté au registre pastoral dudit St-Jean an 1515

b) Le registre poursuit avec des actes de décès de 1540 à 1616. Les actes commencent par donner la **date du trépas, le nom du défunt, la qualité du défunt, le lieu où il est sépulturé, le service rendu**. La **date d'inhumation** n'est pas donnée. L'acte de 1540 ne donne que l'année du décès.

Sont concernés un chapelain (1540), le prieur d'Aymeries (1542), un pauvre prêtre, le curé d'Artres (1542)...

Au mois de novembre 1541 trespasa sire Jean Le fevre sepulture par election a St Nicolas, le curé partionna avecq celui de St Jean pour les chires / du premier service fait audit St Nicolas et obtint de rendre audit St Jean pour éviter querelle la moitié / des funérailles, le susdit defunt eut a chacune eglise un service a ix Leçons et une messe.

Service de 1541 – « Au mois de novembre 1541 trespasa Sire Jean Le / fevre sépulturé par élection à St-Nicolas / le curé partionna avecq celui de St-Jean pour les chires / du premier service fait audit St-Nicolas et obtint de rendre audit St-Jean pour éviter querelle la moitié / des funérailles le susdit defunst eut à chacune / eglise un service à IX Leçons) et une messe. » La qualité du défunt n'est pas donnée dans cet acte.

c) On trouve ensuite dans ce dossier un ensemble d'extraits du registre mortuaire commençant au 7 de novembre 1587 et finissant au 27 février 1643. Ces copies d'actes sont classées selon la **qualité** des personnes décédées. Elles indiquent de quel folio du registre mortuaire elles sont issues. Une table définit ces qualités et l'index que portent les extraits correspondants.

irréguliers, capitaine et officiers, étrangers non irréguliers.

*Table.
Extraits des Registres mortuaires*
O abbé étranger O d. e. g. h. k.
 archevesque de Cambrai O d. h.
 chapelains de bende O d. e. g. h. i. l.
 chapelains étrangers O d. e. h. k. l. m. n.
 chapelains du béguinage O l. m.

Extrait de la liste des qualités retenues et index

Les actes contiennent souvent outre la **qualité du défunt (ou du mari d'une défunte), son âge, le nom du père pour un enfant, la date de décès et celle d'inhumation, l'endroit de l'inhumation dans l'église.**

Voici quelques exemples.

On trouve comme qualités les abbés étrangers, l'archevêque de Cambrai, le chapelain de bende (?), les chapelains étrangers, du béguinage, de l'hôtellerie, hôtel-Dieu, des Semeriennes, des Sœurs grises, etc., les chanoines étrangers, le clerc des chanoines et enfants de chœur, le clerc du béguinage, de l'hôtellerie, de St Michel, le cuisinier du prévôt-le-comte, les curés étrangers, les doyens étrangers, les écoliers étrangers, les écoliers des universités, les écoliers tabliers, les écoliers de la ville, des carmes, les évêques étrangers, le maréchal de Hainaut, les prêtres étrangers, de la ville, le prévôt-le-comte et sa famille, le procureur fiscal, les religieux étrangers, le sergent des corvées, les tonsurés de la ville irréguliers, échevins, conseiller, crieur de bans, les tonsurés de la ville non mariés, mariés, étrangers

Au folio 17
1588

aud^e an 1588 le 28 de juin entre 3 et 4 heures du matin
trespassa noble homme claudes de la hamaïde sr de le
vechten et fait prevost le comte a vallenciennes agé de 60
ans ou environ, aiant labouré quasi l'espace de 4 mois d'une
forte maladie et est ensepulturé en nre eglise au chœur
le 30 de juin au costé gauche de la tombe Mr Bracq, les pieds
joignant l'évangelière, messe chantée sur le corps, service le
1 jour d'aoust vigiles à 9 leçons 3 messes chantées la dernière par
M^r de St-Jean.

Acte de décès de 1588 classé dans Oa (1^{ère} page du registre)

Oa (touchant le Prévost le comte et sa famille) au folio 1 - 1588 - aud^e an 1588 le 28 de juin entre 3 et 4 heures du matin / trespassa noble homme claudes de la hamaïde sr de le / vechten et fait prevost le comte a vallenciennes agé de 60 / ans ou environ, aiant labouré quasi l'espace de 4 mois d'une / forte maladie et est ensepulturé en nre eglise au chœur / le 30 de juin au costé gauche de la tombe Mr Bracq, les pieds / joignant l'évangelière, messe chantée sur le corps, service le / 1 jour d'août vigiles à 9 leçons 3 messes chantées la dernière par / Mr de St-Jean.

A la même page, on trouve le décès de l'épouse du maître d'hôtel du prévôt-le-comte, morte en couches (1626).

On trouve dans Ob (procureur fiscal) au folio 13 - 1608 - Le 14 d'aoust mourut jean homine agé de deux ans et / demy fils de jean homine procureur fiscal et fut enterré / le lendemain en nre église en la chapelle de Ste Anne / et ce comme nostre paroissien à raison de l'estat / de son père.

On trouve aussi Oc au folio 7 - 1645 - Le 21 de may trespassa marie magdeleine homine fille du procureur fiscal et portier de la salle et fut ensepulturé aux carmes par élection icy un service selon la coustume.

1.2 ACTES DE MARIAGE ET DE BAPTEME

Dans le registre des tonsurés mariés (Od), en plus des extraits mortuaires, on trouve un mariage de 1596 et des baptêmes de 1589 à 1640. Ce sont là aussi des extraits de registres plus anciens (disparus).

Au fol(io) 70 1596 - Le 6 aoust s'allièrent par mariage Jean Bauduin cuisinier de Mr de Prelles prevost le comte et Isabeau Patiniere paroissienne de St-Géry.

Sont baptisés à partir de 1589, les enfants d'une même famille, celle du prévôt-le-comte Jean de Havrech, Sieur de Prelles (Presles) et de sa femme Claire Savary (dont le décès le 18 avril 1613 est reporté dans la série Ob)⁶.

La première fille est prénommée Valentiniane, le parrain « représentant le corps de la ville comme prevost » est Sire Adrian de Villers. Le parrain de Louys né en 1593 est Louys de Berlainmont archevêque de Cambrai. Il est dit pour certains enfants qu'ils furent baptisés en l'église de la Salle-le-Comte.

Comme la page ne concerne qu'une seule famille, le nom des parents n'est donné que dans le 1^{er} acte. **La date de naissance et celle du baptême** sont données, comme la **qualité du parrain**.

Plus tard (années 1630) furent baptisés les enfants d'Alexandre Lebrun, cuisinier de comte de Thiant, nouveau prévôt-le-comte, et de Françoise Mosnier. Cette fois, la **date de naissance** n'est pas donnée.

Pas de trace du célébrant.

⁶ La famille de Havrech de Presles est issue d'un fils bâtard de Gérard III d'Enghien-Havré, issu lui-même d'une branche cadette de la maison d'Enghien. Le père de Claire était seigneur de Warcoing, d'après C. Sars de Solmon.

Acte de fou 72
1590 decembre

Le 23 nasquit au fust^e p^r de nouvelles un fils et fut baptisé le meme jour et nommé Francois. Le Francois de la pulce p^r de voisier M^r Marie de betencour femme de ch^r d' Aubuy.

Acte de baptême du 23 décembre 1590 (extrait du folio 72 d'un registre pastoral)

2. LA PREMIERE SERIE DU XVIII^e SIECLE (AC numérisés)

R 012

v 821-822G : M 1722

v 822D-1099 : BMS 1737-1791

v 1100-1102 : S 09-1793 – 12-1793⁷

v 1103 : table des S de 1793

1^{er} B : 1741

Le premier cahier du XVIII^e de la paroisse de St-Jean commence par deux mariages de février 1722 rédigés sur un feuillet de petit format (v 821D et 822G) qui insère le cahier de 1737.

S'ensuivent les actes BMS du 16 avril 1737 à juin 1791⁸. La situation particulière de St-Jean va expliquer le nombre d'actes que l'on va y trouver :

- de 1741 à 1791, 26 baptêmes (pas de baptêmes de 1737 à 1740),
- de 1722 à 1782, 19 mariages (pas de mariages au-delà),
- de 1737 à 1793, 524 décès, à savoir :
 - o 1737-1739 : 42
 - o 1740-1749 : 112
 - o 1750-1759 : 135
 - o 1760-1769 : 76
 - o 1770-1779 : 72
 - o 1780-1789 : 70
 - o 1790-1793 : 17

Chaque année, un cahier nouveau, de format usuel, coté et paraphé, est introduit par un échevin. A partir de 1740, l'édit royal de 1736 est rappelé. L'encre d'une page apparaissant au verso, les actes sont parfois difficiles à lire.

⁷ La page numérotée 3 n'a pas été numérisée. (Cette vue devrait être après la vue 1101).

⁸ La deuxième partie du feuillet n'a pas été numérisée mais ne comportait vraisemblablement pas d'actes.

L'an Mil sept cent trente huit le dixième jour de fevrier, nous Echevins commis aux affaires du mois de la ville de Valenciennes deputer par Messieurs du Magistrat de lad. ville, soussignez auons Coter et parapher le present registre dans tous ses feuillets contenant vingt quatre Pages compris le premier et dernier, pour servir a En registrer les Baptêmes, Mariage et sepulture de la paroisse de saint Jean la B. ville, fait les jours mois et an fuydits

J. S. MOUTOURE

Préambule de 1738 (v 823)

Pour 1791, on ne compte que deux actes de décès et un de baptême. Rien en 1792 (ce qui est normal, la paroisse étant supprimée), six décès du 6 septembre au 31 décembre 1793, pendant l'occupation autrichienne.

Le dernier procès-verbal de cote et paraphe signé par l'échevin date du 12 août 1793 et ne rappelle plus l'édit royal (v 1100).

En septembre 1793, pendant l'occupation autrichienne, le curé est Augustin Mairesse qui officiait déjà en juin 1791. Il mourut dans sa paroisse le 11 octobre 1793⁹ (d'après une table placé à la fin des actes de 1793). Le curé Célestin Caron, chanoine régulier de l'abbaye, qui y fit sa profession solennelle en 1773 (v 998) le remplace.

A la fin du mariage de 1737 (v 826), on trouve cette remarque :

Le present registre a été laissé au gaffe civil. L'original double et feuillets a été enlevé retiré par le fr canon Caron de la paroisse de St Jean de Valenciennes le feize Decembre mil sept quatre vingt trois. L'Échevin greffier civil J. S.

⁹ Son acte de décès figure dans la page non numérisée, comme celui de Druon Marouille, fils de François (20/09) (d'après la table des décès qui figure à la fin des actes).

Le présent registre a été laissé au greffe civil. L'original double et semblable à celui cy ayant été retiré par le Sr Caron curé de la paroisse de St Jean à Valenciennes, ce seize décembre mil sept cent quatre vingt treize. Signé Lussigny greffier civil

A la fin des actes de 1738, une note indique que le curé Duforest a déposé le présent registre au greffe le 14 janvier 1739 (v 830). Idem pour plusieurs années suivantes avec ce curé ou d'autres.

A la fin des baptêmes de 1791, se trouve cette remarque : *Le présent registre a été laissé au greffe civil par le Sr Caron, curé de la paroisse de St-Jean, qui a retiré le double original du registre. A Valenciennes, le seize décembre mil sept cent quatre vingt treize (v 1098).*

Sur un plus petit registre sont établis les actes de sépulture du 6 septembre au 16 décembre 1793. Ce registre fut apporté au greffe civil le 4 janvier 1794 (v 1102).

2.1 SEPULTURES

Les actes de sépulture concernent en majorité des abécédaire (garçons écoliers).

Ils donnent le **nom, le prénom, l'âge, la date de décès** (parfois avec l'heure), la **date d'inhumation** des défunts et décrivent précisément le **service** qui a été rendu (service solennel, service au 1^{er}, 2^{ème} ou dernier état, messe des anges, messe de requiem), ainsi que le **lieu d'inhumation dans l'église ou au cimetière** : dans la cave des Beauvillain (v 823), devant la porte de la chapelle des merciers (v 828), près le gros pilier où est le banc des surintendants de la chapelle de ND de Montaignü, dans le cimetière du côté de la chambre de notre portier (v 829). Avec parfois, les **sacrements** qu'ils ont reçus.

Les **témoins** signent. Ils sont en général assez nombreux (même trois ou quatre). Il arrive qu'il n'y en ait pas. Le curé Duforest – qui rédige les actes le plus souvent - a alors recours à son assistant Ambroise Weghem ou son clerc Laurent Dupont. Le nom des témoins n'est pas explicité dans l'acte.

La **qualité** du défunt est souvent donnée (clerc tonsuré, prêtre, prier de l'abbaye, officier du prévôt-le-comte, sergent des corwez, greffier civil,

garde marteau des bois du roi, cocher du Prévôt-le-Comte...), ou encore le caractère d'abécédaire d'un enfant : cela justifie l'inhumation à St-Jean.

Le **nom des parents d'un enfant écolier** décédé n'est donné qu'en 1737-1738, 1743, mais son **prénom et son âge** sont toujours indiqués. Idem pour un enfant de chœur (1738) ou des étudiants au collège des RP jésuites (1742). Jusque 1740 environ, l'indication *père* peut accompagner la signature ou la marque.

*L'an mil sept cent trente sept le vingt cinq de j
Philippe François Joseph fils légitime de Jean
Baptiste Goutter et de Catherine Joseph D'h
abécédaire âgé de cinq ans est décédé sur les un
heure après midy, et fut inhumé le vingt six
après une messe d'anges solennelle vis à vis la
chapelle des Morts. — C. Duforest Curé de St J
Jean Baptiste Goutter*

Acte de sépulture de juin 1737 (v 823)

*L'an mil sept cent trente sept le vingt cinq de juin /
Philippe François Joseph fils légitime de Jean /
Baptiste Goutter et de Catherine Joseph Dhoncq /
abécédaire âgé de cinq ans est décédé sur les une
heure / après midy, et fut inhumé le vingt six /
après une messe des anges solennelle, vis à vis la /
chapelle des morts. Signé Christophe Duforest /
curé de St-Jean, Jean Batiste Goutter.*

*L'année de novembre mil sept cent trente
sept sur les onze heures et demie à midy est
décédé Etienne Joseph pour un abécédaire âgé
de cinq ans a été inhumé dans l'extremis orient
après inhumation Les anges dans le cimetière
situé de la chambre de notre portier
C. Duforest Curé de St Jean
Marque + de Charles Louis Bero.
Etienne Rousseau P Vallcausey*

Acte de sépulture de 1739 (v 837)

Le **nom des parents des enfants non écoliers** (les filles) est donné, puisque la qualité du père justifie le service à St-Jean (fille du greffier criminel, 1737, fils du greffier civil, 1738). De même, le **nom et la qualité du mari conjoint** est donnée pour une femme (épouse du Prévôt, 1738).

Pour un clerc tonsuré marié, apothicaire, âgé de plus de 80 ans, il est dit qu'il a *retenu cette paroisse par la 1^{ère} communion pascale après son mariage (1741, v 851)*. Il est inhumé dans la cave des Desjardins, famille de sa femme. Idem pour un maître tonnelier en 1742 (v 853).

Il arrive que le service soit assuré à St-Jean mais que l'inhumation ait lieu ailleurs, avec la permission du curé. C'est ce qui arrive pour le Prévôt-le-Comte en décembre 1743 : seigneur de Ghussenies, Pierre de Fourmestraulx se fit inhumer dans ce village (district de Bavay) (v 856). Son fils Pierre Lamoral Joseph, aussi prévôt-le-comte, fit de même en 1752 (v 904). Décédé le 14 novembre, inhumé le 15 à Gussignies, son service fut chanté le 16 par l'abbé de St-Jean.

Pour un religieux, on indique pendant combien d'années il fut prêtre, prier, etc. Ainsi l'abbé de St-Jean Antoine Beauvillain, âgé de 56 ans mourut en 1743, prêtre depuis 32 ans, abbé depuis 21 ans ; il fut inhumé dans la « cave des Beauvillains ». Une Beauvillain, épouse du mayeur de Condé, décédée à Fontenelle où elle était allée prendre l'air, est inhumée en 1741 dans le même caveau.

Le curé Deforest décède le 2 avril 1747 (v 877). Le prieur de St-Jean est nommé desserviteur de la cure mais c'est un assistant, religieux de St-Jean, J. Lamand, qui rédige et signe les actes pour Mr le prieur. Il est dit vicaire en juillet 1749.

*J. Lamand P. des Jean
pour Mr. le prieur*

Il parle d'humaniste au lieu d'étudiant (1747, v 878). Le contenu de l'acte est d'abord inchangé. En 1748, il indique de nouveau l'heure du décès.

⊕ En 1748, un chanoine de St-Quentin est *attaqué d'une apoplexie en s'en allant aux eaux de St Amand* (v 884).

Le nom des parents d'un écolier revient le 25 mars 1753.

En juin 1753, les actes sont rédigés par un nouveau vicaire : F. Cordonnier. Celui-ci devient curé en octobre 1756.

Le domicile des parents d'un enfant comme la profession du père seront indiqués à partir d'octobre 1756. On peut donner le **lieu de naissance d'un enfant défunt et celui de ses parents** lorsqu'il ne s'agit pas de Valenciennes.

Le sept décembre mil sept cent cinquante six à deux heures la nuit est décédé Bernard Jacques Antoine Lavier abécédaire âgé de 7 ans et demi natif de Dinckergue fils de Jacques Antoine natif de Jours maître de l'écriteure demeurant dans la rue de Cambrai, et de Marie Jeanne Agathe Desmarcotte native de Bethune, lequel fut inhumé le lendemain dans la croisée près de la porte du clocher après une messe basse au 3. Sébat.
Lavien J. Sma cant. J. Cordonnier del. et Curi de St Jean

Acte de sépulture de décembre 1756 (v 924)

A partir de décembre 1761, le **nom des témoins** est spécifié dans l'acte avec le **degré de parenté** au défunt. Le texte ne variera plus.

Le vingt quatre août mil sept cent soixante deux est décédé M. Jean Gilles Postiau prêtre et chanoine de la maison de Charité âgé de vingt cinq ans, administrateur de l'église de la paroisse de Jean Henri et de Marie Thérèse Bertrand. Il fut inhumé le lendemain à l'entrée de la petite nef entre le gros jubé et la chapelle de notre Dame près de Nicolas Postiau son parent mort en 1737, après un service chanté au second état. Témoins H. J. Quillet Bernard Postiau frère du défunt, et M. Joseph Parfait Vucroquet Chanoine de St. Gerj et chapelain de M. le Duc Magistral, Soufflemez. Postiau Vucroquet
J. Cordonnier del. et curé de St Jean

Acte de sépulture d'août 1762 (v 950)

⊕ A la fin des actes de 1762, figure un extrait des sentences du Magistrat concernant la succession de Jean Deplaigne, médecin du roi. On y demande une rectification dans son acte de sépulture (prénom Baptiste en trop) (v 951D à 954).

Les causes de décès accidentels, tels ceux des abécédaires, sont parfois mentionnées : noyade dans la rivière de Marly, noyade en allant sur la glace à la porte de Tournai (1761).

Le dix Novembre mil sept cent soixante cinq, à onze heures du matin, est décédé François Joseph Philibert D'haussy, abécédaire âgé de neuf ans, administrateur de l'église de la paroisse de Jean Henri et de Marie Thérèse Bertrand. Il fut inhumé le lendemain entre la balustrade de la chapelle de St. Antoine la muraille, après une messe basse au troisième état. Témoins le sieur et Mme Joseph D'haussy père du défunt, et Jacques D'haussy oncle du même défunt.
J. Cordonnier del. et curé de St Jean
Jacques D'haussy

Acte de sépulture de 1765 (v 965)

Le dix novembre mil sept cent soixante cinq à onze heures / du matin, est décédé François-Joseph-Philibert D'haussy, / abécédaire âgé de

neuf ans, administré de l'extrême onction / fils d'Aimé Joseph D'haussy, maître tailleur dans la grande / cour près de Saint Géry, et de Reine Durpoint. Il fut inhumé / le lendemain entre la balustrade de la chapelle de St Antoine (et) / la muraille, après une messe basse au troisième état. Témoins / le susdit Aimé Joseph D'haussy père du susdit défunt, et Jacques / D'haussy, oncle du même, soussignés - Signatures

⊖ En 1779, un acte de sépulture indique qu'il y a eu contestation sur le lieu d'enterrement d'un abécédaire (v 1033). Prétextant une longue maladie et le fait que les parents n'avaient plus l'intention de remettre à l'école en cas de guérison, l'enfant avait administré à St-Géry. Il fallut un arbitrage de trois avocats qui le déclarèrent paroissien de St-Jean pour que son service fût célébré à St-Jean et qu'il y fût inhumé.

Le curé François Cordonnier décède le 11 octobre 1775. Joseph Lamand reprend du service comme desserviteur de la cure. Aug. Mairesse est cité comme curé de St-Jean en juin 1776.

L'heure de décès n'est plus donnée à partir de 1777.

⊖ En novembre 1780, fut enterré un prêtre au 3^e état. Les parents n'étant pas contents du service commandé, un service au 2^e état fut fait après l'inhumation (v 1037).

En 1790, on indique si le service a été célébré le corps présent ou non.

En 1737, surtout pour les enfants, certaines inhumations ont lieu au cimetière. Après 1750, tous les défunts sont enterrés dans l'église. Vers 1770, on commença peut-être à manquer de place dans l'église : on constate que les défunts d'une année sont enterrés dans un même lieu (chapelle St Joseph ou Ste Anne ou St Druon...), parfois explicitement dans la même fosse (cas de trois écoliers).

Suite à l'édit royal du 10 mars 1776 enregistré par le parlement de Flandre le 12 novembre suivant, les inhumations ne peuvent plus se faire dans l'église. En février 1777, St-Jean étant pour lors dépourvu de cimetière, on utilise le cimetière de St-Géry (v 1018), puis en mai, on arrive à en trouver un qu'on appellera cimetière du cloître et qu'on utilisera jusque 1790. Les deux actes de juin 1791 ne donnent pas le lieu d'inhumation.

Le sieur de juin mil sept cent quatrevingt trois est decédé sire Joseph Lamand deliqua de cette abbaye et prieur, il étoit âgé de soixante trois ans presque de quarante trois ans deux mois et deux jours de quarante jours de deux ans et deux mois. Il fut inhumé le cinq dans le cimetière du cloître dans le fond en entrant à droite pres du chœur par monsieur l'abbé après le service fait le corps présent. furent témoins et présents. Nota que la corruption dont le corps étoit affecté et accéléré l'inhumation et qu'elle fut faite le susdit jour par le sousprieur auq^l M^l Mairesse François abbé de St Jean curé de St Jean Charles Leprieux

Acte de sépulture de juin 1783 de Joseph Lamand, prieur de l'abbaye qui avait été plusieurs fois desservant de la cure. Son corps étant corrompu, il a été inhumé avant le service (v 1054). Pourtant le service est dit avoir été fait « le corps présent », sans doute par erreur. Il est inhumé au cimetière du cloître.

En 1793, les inhumations ont lieu au cimetière commun de Valenciennes. Les deux derniers actes donnent l'heure de décès.

Le sieur de ce jour mil sept cent quatre vingt trois à deux heures du matin est decédé, d'une delirance âgé de huit ans, enfant fils de Louis Constant Joseph Richard debaralle et de marie auctier quarz. et fut inhumé le lendemain par les soussignés dans le cimetière commun. furent témoins q^l debaralle free et lobu seberé
B: Carou Curé de St Jean
Debaralle

Acte de sépulture de décembre 1793 (v 1102)

2.2 MARIAGES

a) Les deux mariages de 1722 sont célébrés par le curé de St Jean, Christophe Duforest, chanoine régulier de St-Augustin, jusque là desserviteur de l'Épaix, qui a reçu les ordres du doyen de chrétienté, curé de St-Nicolas, devenu curé de

l'Epaix par commission des vicaires généraux de l'archevêque de Cambrai pour célébrer les mariages.

Les actes donnent le nom des mariés, leur lieu de naissance. Les mariés signent ou mettent leur marque. Les conjoints sont étrangers à la ville. Deux témoins signent.

b) Les actes de mariage donnent à partir de 1737 outre la date de mariage, l'identité des conjoints, leur paroisse d'origine, la signature des quatre témoins (pas leur nom dans l'acte), le nombre de bans publiés (sauf oublié). L'identité des parents n'est pas toujours donnée, peut-être parce que dans ces cas, les conjoints sont majeurs du point de vue matrimonial.

Conformément aux usages, le curé de la future doit donner son consentement si le mariage a lieu dans la paroisse du futur.

Dans certains cas, la profession du conjoint donne droit à une célébration du mariage à St-Jean : en 1738, un cuisinier de l'abbaye, en 1739, un domestique du prévôt-le-comte (v 839), en 1744, son cocher et une ancienne cuisinière (v 863), en 1753, un domestique de l'abbaye, en 1760 un tonsuré (v 944).

Par contre, dans d'autres cas, la profession des conjoints n'est pas donnée pour justifier ce droit. Il en est ainsi pour un mariage de 1744 (v 863). Un baptême ultérieur (v 892) montrera que les conjoints sont domestiques de l'abbaye, jardiniers à Becquereaux. Ce mariage fut célébré par le curé de St-Géry doyen de chrétienté suite à une difficulté créée par le curé de ND de la Chaussée (v 863). Le nom des parents des conjoints y est donné.

Acte de mariage de 1737 (v 826) – On notera que la parenté des témoins aux conjoints est indiquée dans la signature. Il y a ici 6 témoins. Il n'est pas dit pourquoi le mari est paroissien de St-Jean. Une sœur de la mariée se mariera aussi à St-Jean en 1741 (v 849) par autorisation du curé de St-Géry.

Lorsque le Prévôt-le-Comte Pierre Lamoral Joseph de Fourmestraulx se marie en 1744 après avoir été fiancé, il est dispensé de bans et il n'y a pas de témoins. Les parents des conjoints ne sont pas cités. Le mariage s'effectue dans la chapelle de l'abbé de St-Jean.

Acte de mariage de 1744 (v 864)

Après plusieurs années sans mariage, en 1760, un acte parle du consentement des parents, mais sans les citer, et cette fois les noms des témoins sont cités, avant leur signature (v 944).

le dix sept janvier mil sept cent soixante, après les fiançailles et la publication d'un ban, ayant été dispensé des deux autres, de consentement de leurs mères respectives, leurs pères étant morts, furent mariés par le curé de saint-jean souffigne Benjamin-françois-joseph d'aillee de cette paroisse en qualité de tuteur, âgé de vingt ans, et Marie-therèse-jélagiez-joseph-Jacque de la paroisse de saint-gorij en cette ville, âgée de dix-neuf ans, avec le consentement du curé de ladite paroisse, et en présence de françois-pissigard, Jean-françois-havestain, Simon-pissigard, Jean-françois-josé-hyons-tenais-souffigne, ceux de la contractante vivant et consentant. père Benjamin d. j. d'aillee J. P. Cordanier d'aillee curé de st-jean.

religieus Eugel
 J. P. Cordanier
 François Pissigard
 Simon Pissigard
 J. P. Cordanier

Acte de mariage de 1760 (v 944)

Les actes à partir de 1770 sont très complets avec âge, profession, mention des fiançailles et des bans, consentement des parents, nom, domicile, profession des parents et des témoins, parenté des témoins avec les conjoints.

Ces actes concernent la fille des jardiniers de Becquereau (1770, v 986), les nouveaux jardiniers en 1774 (v 1010), l'homme de chambre de l'abbé en 1778 (v 1028), une fille en condition chez le prévôt-le-comte en 1782 (v 1050).

Un extrait des mariages de la paroisse du Mesnil St Denis concernant le prévôt-le-comte Louis Locart est recopié ici (1776, v 1015). Un autre concerne un avocat au parlement marié à Avesnes-leSecq (1776, v 1016).

le dix sept cent soixante dix huit le vingt et un de juillet après les fiançailles solennelles en l'église de st-jean le dix huit dudit mois avec la permission de monsieur l'evêque curé de st-gorij suivies de la publication d'un ban le dix neuf dans les susdites paroisses sans aucun empêchement, et ven la dispense des deux autres bans autorisée par monseigneur l'archevêque de cambrai en date du vingt juillet en faveur de jacque-joseph huart natif de l'ancien fils majeur de maître martin clerc de la dite paroisse et de tene marie barbe carlier âgée de quarante cinq ans sept mois de cette paroisse en qualité d'homme de chambre de monsieur l'abbé tina past, et d'elaine-joseph dufrenois fille majeure de feu charle ignace maître en chirurgie et de camoëlle margueritte ducq de la paroisse de st-gorij, âgée de trente cinq ans sept mois filleuse de ventollet, je souffigne prestres curé de st-jean a valenciennes ai reçu le consentement mutuel des susdites parties, et leurs ai donné la benediction nuptiale avec la permission de monsieur le curé de st-gorij et les ceremonies prescrites par l'eglise en presence des l'ancien souffigne scavoir jacque albert huart clercq au vieux corde frere de l'epoux ferdinand louis huart frere de l'epoux de la paroisse de st-jean etant dans la maison en qualité de pastier, philippe leopold ducq oncle maternel de l'epoux maître mulquinier de la paroisse de st-nicolas, françois regis dufrenois sculpteur de la paroisse de st-gorij frere de l'epoux le susdit jacque-joseph huart contractant est de la paroisse de st-jean

J. J. huart bebec dufrenois
 J. A. huart J. L. huart
 Regis dufrenois
 ph. leopold ducq
 curé d'aillee curé de st-jean

Acte de mariage de 1778 (v 1028)

2.3 BAPTEMES

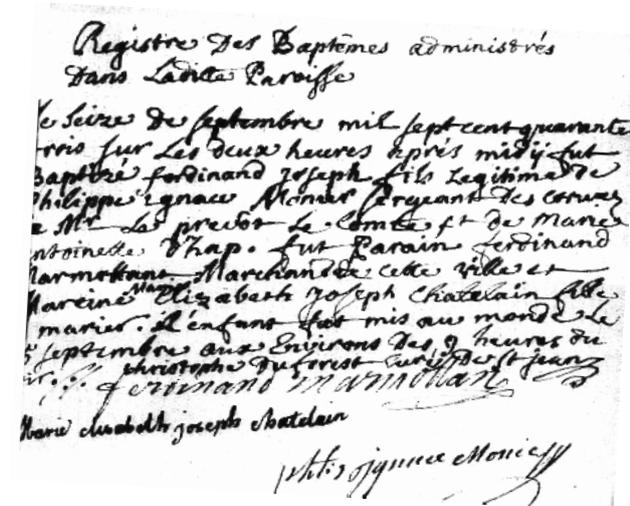
Les actes de baptême concernent très peu de familles : celles des prévôts successifs de leurs domestiques, du personnel de l'abbaye. Ils sont très peu nombreux (18).

Ils donnent le nom et prénom de l'enfant, la date et l'heure de naissance, la date et parfois l'heure du baptême, le nom et le prénom des parents, du parrain et de la marraine, souvent leur profession ou titre, leur signature. Le rédacteur justifie souvent que le baptême ait lieu à St-Jean en explicitant la profession du père.

La paroisse domicile du parrain ou de la marraine peut être donnée : St-Nicolas, St-Jacques, Marly, Saultain. Elle n'est pas donnée pour les nobles. Les parrains et marraines sont peu choisis dans la parenté. Mais lorsque cela arrive (on le voit à travers les noms), elle est peu signalée (un enfant du prévôt en 1781, un autre cas en 1791). Le nom de l'époux d'une marraine peut être indiqué.

Le texte ne variera pas jusque 1791.

On trouve la famille d'un sergent des corwez dès 1741.



Acte de baptême de 1743 (v 858)

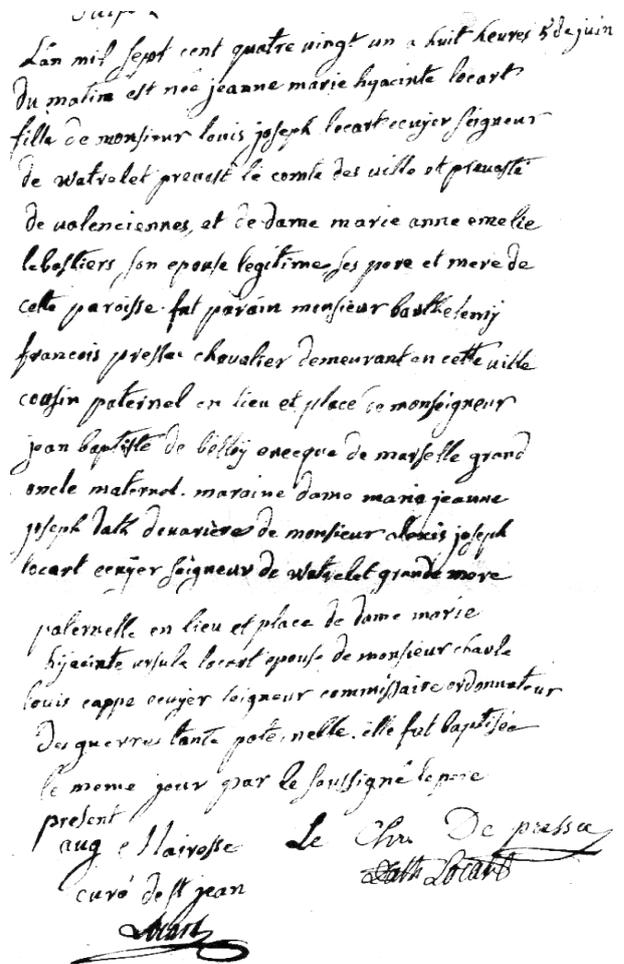
Le seize de septembre mil sept cent quarante / trois sur les deux heures après midi y fut / baptisé Ferdinand Joseph fils légitime de / Philippe Ignace Monier sergent des corwez / à Mr le Prévôt-Le-Comte et de Marie / Antoinette D'hap fut Parrain Ferdinand / Marmottan, marchand de cette ville et / Mareine Marie Elisabeth Joseph Chatelain fille / à marier. L'enfant fut mis au monde le / 15 septembre aux environs des 9 heures du soir / Christophe Duforest curé de St-Jean - Signatures

En mai 1745 (v 892), on précise bien que les père et mère du baptisé sont nos domestiques et (...) en qualité de jardinier et jardinière de Becquereaux. Les parrains des enfants de cette famille seront souvent des religieux de l'abbaye.

On trouve ensuite les enfants du Prévôt-le-Comte De Fourmestraulx qui habitent sur la place de ND-la-Grande. En 1751, sa fille naquit et fut ondoyée le 20 septembre et baptisée le 26.

⊖ On trouve parmi les décès de décembre 1742, le baptême daté du 10 mars 1742 d'un garçon trouvé dans la chapelle St- Hubert de l'église abbatiale le 14 décembre 1741. Le parrain est un religieux de l'abbaye (v 853). L'enfant fut nommé Joseph Modeste.

Aucun baptême de 1760 à 1774. En 1775, on trouve la famille de nouveaux jardiniers à Becquereaux (v 1009). L'abbé de St-Jean est parrain du 1^{er} enfant. En 1777, c'est le baptême du 1er enfant Locart, en 1790 d'un enfant fils d'Antoine Prouveur de Longpré, nouveau prévôt-le-Comte. Les titres des parrains et marraines sont « étalés ».



Acte de baptême d'un enfant Locart en 1781

2 LA DEUXIEME SERIE DU XVIII^e SIECLE (AD numérisés)

R 030
 v 681-687 : (B)MS 16 avril 1737 - 13 décembre 1738
 v 688-692 : (B)MS 1790
 (pas de B ces années-là)

a) Dans le premier des deux registres, en haut de la 1^{ère} page, il est indiqué qu'il s'agit d'une copie. En fin d'année 1737, le greffier précisa que ces copies ont été faites à défaut des doubles originaux que le curé n'a pas trouvés, pour présentation au greffe civil le 2 mars 1775 (v 683). Il en est de même pour 1738. Il sera donc indiqué qui signe les actes, mais on ne trouvera pas les signatures.

L'an mil sept cent trente sept le vingt cinq de juin Philippe François Joseph fils légitime de Jean Baptiste Goutter et de Catherine Joseph Dhoncq abbécdaire âgé de cinq ans est décédé sur les une heure après midy, et fut inhumé le 26 après une messe des anges solennelle, vis à vis la chapelle des Morts. Signé: Christophe Duforest Curé de St Jean, Jean Baptiste Goutter, Laurent Dupont Clerc.
 Acte de sépulture de juin 1737(copie) (v 682)

L'an mil sept cent trente sept le vingt cinq de juin / Philippe François Joseph fils légitime de Jean Baptiste / Goutter et de Catherine Joseph Dhoncq abécédaire âgé de / cinq ans est décédé sur les une heure après midy, et fut / inhumé le 26 après une messe des anges solennelle, vis / à vis la chapelle des morts. Signé Christophe Duforest / curé de St-Jean, Jean Baptiste Goutter. Laurent Dupont / clercq

Cet acte ne figure pas dans la collection communale au contraire de celui présenté ci-après.

Le quinze avril mil sept cent trente huit de consentement de Monsieur Le Curé de St. Gerij Doijen de chretienette, s'alignent par le sacre en de Mariage dans La chapelle de Notre Dame du Mont aigü, Pierre André chantrij natif de Anignies vicere de Tournai fils de Gabriel, et Marie Anne de Baficus, notre paroissien en qualite de cuisinier, fils de Gabriel et de Marie Anne de Baficus et Marguerite Joseph honoree Bertin Natife de Valenciennes paroissienne de St Gerij fille de Pierre Bertin, et de Marie Jeanne Degand en presence des Joubignez J:; Signé: Ch. Duforest Curé de St Jean Pierre André chantrij, Marguerite Joseph honoree Bertin Paque Bertin Pierre Bertin Jean Francois Bertin J. J. Bertin Simon Carbet Jehanne Bertin Laurent Dupont clercq de St Jean
 Acte de mariage de 1738 (copie) (R 030 v 685)

On pourra le comparer avec l'original.

Le quinze Avril mil sept cent trente huit de consentement de Monsieur Le Curé de St Gerij Doijen de chretienette, s'alignent par le sacre en de Mariage dans La chapelle de Notre Dame du Mont aigü, Pierre André chantrij natif de Anignies vicere de Tournai fils de Gabriel, et Marie Anne de Baficus, notre paroissien en qualite de cuisinier, et Marguerite Joseph honoree Bertin natife de Valenciennes, fille de Pierre Bertin Natife de Valenciennes Paroissien de St Gerij fille de Pierre Bertin et de Marie Jeanne Degand en presence des Joubignez Christophe Duforest Curé de St Jean Pierre André chantrij, Marguerite Joseph honoree Bertin Pierre Bertin Paque Bertin Jean Francois Bertin J. J. Bertin Simon Carbet Jehanne Bertin Laurent Dupont clercq de St Jean

Acte de mariage de 1738 (original) (R 012, v 835)

Il n'y a pas d'actes de baptême.

b) Les actes de 1790 ont une première page préfacée par un échevin. En dernière page figure ce texte : « Le présent registre a été laissé au greffe civil par le Sr Caron curé de la paroisse de St-Jean à qui il en a été remis une copie collationnée, l'original double qui doit avoir été remis au cy devant tribunal de district, n'ayant pas jusqu'ici été recouvré. A Valenciennes, ce seize décembre mil sept cent quatre vingt treize. Signé Lassigny, greffier civil. ».

Le registre contient 7 actes de sépulture et un acte de baptême. Leur contenu est strictement identique à l'exemplaire communal.

3 LES TABLES

L'officier d'état civil E. Clément a certifié en 1878 les tables de BMS de St-Jean (R 073 v 943 à 959 - 1737 à 1790). Ces tables sont filiatives pour les baptêmes et donnent pour les décès le prénom du père ou l'identité du conjoint s'il est indiqué dans les actes.

E. Clément indexe dans ses tables les abjurations avec les baptêmes. Il inclut les professions solennelles de 1773 et 1777 mais pas les autres.

Noms & Prénoms des Nouveaux nés.	DATES DES ACTES OU DES REGISTRES.		
	Jours.	Mois.	An.
Beauché, Charles Etienne, =	1 ^{er}	février	1738
Berenger, Claude, =	13	10 ^e	1738
Bon, Adam, =	5	7 ^e	1739
Burel de la soude, Jean, =	4	Mars	1738
Comité, Martin, =	25	9 ^e	1739
Dayez, sieur d'Ange, fils de Baudouin Lefebvre	24	9 ^e	1775
Dayez, sieur Angélique Louise, fille de ...	1 ^{er}	Mars	1777

Extrait de la table des baptêmes (les noms sans filiation correspondent à des abjurations) (v 943)

Noms & Prénoms des Epoux	DATES DES ACTES OU DES REGISTRES.		
	Jours.	Mois.	An.
Bisiau, P ^{er} f ^{ois} , et M ^{lle} Louise Beaugrand	30	janvier	1742
Charney, P ^{er} andré, et Marg ^{te} f ^{ois} honorie Berlin	15	avril	1738
Chevalier, Gabriel, et Jeanne f ^{ois} Radigonde	8	février	1722
Clement, Martin f ^{ois} , et Marg ^{te} f ^{ois} Boucher	14	avril	1738
Cuisinier, P ^{er} f ^{ois} , et M ^{lle} Marg ^{te} Mary	3	mai	1744
Dailée, Benjamin f ^{ois} f ^{ois} , et M ^{lle} Thérèse Pelouze f ^{ois} Laquelle	17	janvier	1760
Dangriaux, f ^{ois} , et Jeanne f ^{ois} Legrand	11	9 ^e	1770

Extrait de la table des mariages (v 946)

Couyfe, f ^{ois} , fils de Richard	17	mai	1783
Curon, Henry, =	27	10 ^e	1780
Cretue, Pierre antoine, =	8	avril	1780
Cronbin, Philippe f ^{ois} f ^{ois} , =	22	7 ^e	1740
Cuvelier, Charles D ^{er} = guislain fils de Jacques	29	avril	1777
Damion, f ^{ois} f ^{ois} , fils de P ^{er} f ^{ois}	2	avril	1789

Extrait de la table des décès (v 950) – La profession de foi de Cuvelier en 1777 est indiquée, pas celle de Couart en 1784.